



# Accueil de Loisirs de Jean ZAY

2022-2023





# Sommaire

|   |      |
|---|------|
| <b>1. Présentation de la structure</b>                | p.3  |
| a. Environnement                                      |      |
| b. Caractéristique                                    |      |
| <b>2. Le public visé</b>                              | p.6  |
| a. Caractéristiques de la tranche d'âge               |      |
| b. Caractéristiques du public de l'accueil de loisirs |      |
| c. Effectif / tranche d'âge                           |      |
| <b>3. Les objectifs</b>                               | p.8  |
| a. Le Projet Educatif de la Fédération                |      |
| b. Les objectifs généraux                             |      |
| c. Les objectifs opérationnels                        |      |
| d. Les projets d'activité                             |      |
| e. Les séjours courts                                 |      |
| <b>4. Les moyens</b>                                  | p.16 |
| a. Humains  |      |
| b. Financiers   |      |
| c. Les partenariats                                   |      |
| d. Fonctionnement de la structure                     |      |
| <b>5. Evaluation</b>                                  | p.21 |
| a. La Charte de Qualité                               |      |
| b. Les réunions d'équipes                             |      |
| c. Les Bilans d'activités                             |      |
| <b>6. La communication</b>                            | p.22 |
| a. La réunion Enfants / animateurs                    |      |
| b. Les relations                                      |      |
| <b>7. L'accueil d'enfant en situation de handicap</b> | p.23 |
| a. Nos engagements                                    |      |
| b. Les moyens   |      |
| <b>8. La Fédération Léo Lagrange</b>                  | p.24 |
| a. Présentation de la Fédération                      |      |
| b. La Délégation Nationale Enfance                    |      |
| c. La Délégation Régionale                            |      |
| d. La Charte de Qualité                               |      |
| <b>9. Annexes</b>                                     | p.26 |
| a. PPMS (plan de particulier de mise en sureté)       |      |
| b. protocole sanitaire covid                          |      |



# 1. Présentation de la structure

## a. Environnement

### 1. Champs d'action de l'accueil

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre ». La ville de Perpignan a renouvelé son appel d'offre en juin 2020 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2018/2019 à 2021/2022 ». Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, **dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan**. Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée : - 10 ALAE sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir, - 6 ALSH, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées. Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc 4 ALSH périscolaires et 6 ALSH Extrascolaires que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée.

La Fédération Léo LaGrange a fait l'acquisition du **lot n° 2 en Septembre 2020 concernant la partie « ouest » de Perpignan**. Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée : - 4 ALAE sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir, - 4 ALSH, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe.

L'Alsh Jean Zay Marie Curie se situe dans le quartier Saint Martin dans la zone ouest de la ville, on retrouve un centre de loisirs maternel « Edouard Herriot » accolé à la structure. La proximité des deux structures permet de faciliter l'accueil des fratries. Les équipes travaillent ensemble pour favoriser une continuité éducative et assurer le suivi des enfants. Nous facilitons également les inscriptions et règlements famille en proposant une permanence inscription maternelle et primaire dans les mêmes locaux (bureau de l'ALAE Zay).





## 2. Caractéristiques

Dans le quartier Saint Martin qui se situe dans la zone ouest de la ville, on retrouve deux écoles maternelles, une école élémentaire et un collège. L'école se situe en zone REP + et dépend du bassin du collège de madame de Sévigné.

Le quartier regroupe plusieurs résidences: les Romarins, Dalbiez et les Rois de Majorque ainsi qu'une cité HLM (les Baléares).

Les bâtiments de l'ALSH Zay/Curie se situent entre les trois écoles : Jean Zay (cycle 3), Marie Curie (cycle 2) et l'école maternelle Edouard Herriot.

Ces écoles sont proches des quartiers Maillotes et St Assisclé. Les enfants sont en majorité d'origine maghrébine ou turque pour une minorité.

La plupart des enfants qui fréquentent cette école sont issus d'un milieu social défavorisé et sont des familles monoparentales.

Nous notons une grande diversité culturelle et sociale. En effet nous accueillons des enfants scolarisés de différentes écoles (Jean Zay Marie Curie, Hyacinthe Rigaud, Blaise Pascal, Sainte Thérèse, Jules Ferry et Jean Jacques Rousseau).

Cette diversité est une richesse pour le centre de loisirs et beaucoup de nos projets s'articulent autour de la notion du vivre ensemble et plus spécifiquement la notion du RIRE ENSEMBLE. L'équipe d'animation voue une grande importance à la convivialité et au relationnel tissé avec les familles. Le centre de loisirs est un lieu d'échange, de bien-être et de rire.

Les enfants pour la majorité sont issus de familles nombreuses souvent à caractère mono parentale.

La majorité des familles fréquentant le centre de loisirs ne travaillent pas, en effet elles inscrivent leurs enfants à l'accueil de loisirs pour offrir un accès aux loisirs.

### ▪ La structure

- L'ALSH est habilité pour une capacité d'accueil de 72 enfants.
- Les inscriptions se font directement sur la structure le lundi, mardi soir et en continue sur la journée de mercredi. Les parents doivent remplir la fiche de renseignements qui contient les données essentielles et obligatoires au fonctionnement de la structure. Il est également demandé aux parents de fournir l'attestation d'assurance extrascolaire, la photocopie des vaccins et l'attestation CAF.
- Le montant se calcule en fonction du quotient familial de la famille, c'est la mairie qui fixe les tarifs. A partir du 3ème enfant, les tarifs sont dégressifs.





- L'ALSH possède :
  - 1 bureau pour la direction
  - 1 salle de motricité
  - 1 cuisine espace partagé enseignant/animateur
  - 1 potager
  - 2 salles polyvalentes équipées d'un point d'eau
  - Les deux cours d'école
  - Le plateau sportif (terrain de basket, terrain de foot) qui a été rénové durant les travaux

ALSH ZAY  
68 avenue Victor Dalbiez  
66000 PERPIGNAN





## 2. Le public visé

### a. Caractéristiques de la tranche d'âge :

|                 | Physiologiques  | Intellectuelles  | Sociales   |
|-----------------|---|--|--|
| <b>6/8 ans</b>  | <ul style="list-style-type: none"><li>- apprentissage des techniques (motricité fine)</li><li>- vitesse d'exécution plus grande</li><li>- croissance moins importante</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- notion espace/temps s'affine (+ latéralisation)</li><li>- capacité d'attention augmente</li><li>- apprentissage lecture / écriture</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- fin de l'égoïsme : se tourne vers les autres</li><li>- intègre doucement les différences/ressemblances entre soi et l'autre</li><li>- besoin de s'exprimer</li><li>- début de la coopération</li></ul> |
| <b>8/12 ans</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>- écart garçon/fille (début possible de la puberté chez les filles et plus tard chez les garçons)</li></ul>                               | <ul style="list-style-type: none"><li>- développement de la capacité de raisonnement (renforcement de l'argumentation)</li></ul>   | <ul style="list-style-type: none"><li>- la dimension de groupe d'appartenance apparaît</li><li>- ouverture sur le monde</li><li>- désir de reconnaissance (fin de l'école primaire)</li></ul>  |

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.

### b. Caractéristiques du public

Nous notons une grande diversité culturelle et sociale. En effet nous accueillons des enfants scolarisés de différentes écoles (Jean Zay Marie Curie, Hyacinthe Rigaud, Blaise Pascal, Sainte Thérèse, Jules Ferry et Jean Jacques Rousseau).

Cette diversité est une richesse pour le centre de loisirs et beaucoup de nos projets s'articulent autour de la notion du vivre ensemble et plus spécifiquement la notion du RIRE ENSEMBLE. L'équipe d'animation voue une grande importance à la convivialité et au relationnel tissé avec les familles. Le centre de loisirs est un lieu d'échange, de bien-être et de rire.

Les enfants pour la majorité sont issus de familles nombreuses souvent à caractère mono parentale. La majorité des familles fréquentant le centre de loisirs ne travaillent pas, en effet elles inscrivent leurs enfants à l'accueil de loisirs pour offrir un accès aux loisirs.

Le public accueilli provient essentiellement du quartier St martin ainsi que des quartiers avoisinants, Les Romarins et les Harras. Les familles sont pour la majorité issue d'un milieu modeste avec une diversité culturelle riche.



Nous observons une forte majorité de familles nombreuses, souvent seul un des deux parents travaille. L'ACM ne répond donc pas à un moyen de garde, mais à une volonté d'offrir l'accès aux loisirs à leurs enfants.

La disponibilité des parents favorise un bon relationnel avec l'équipe encadrante, de ce fait la famille a une place à part entière dans la vie du centre. Les familles s'impliquent dans les événements festifs, sont volontaires pour accompagner lors des sorties et sont force de proposition pour les projets.

Les enfants sont également très impliqués dans les activités proposées et dans les temps de vie quotidienne, car ils sont les principaux décideurs de leur présence au centre. Ce constat détermine un véritable challenge pour l'équipe d'animation, car ils doivent proposer des projets novateurs et être au plus près des envies du public accueilli en cohérence avec leurs besoins et notre projet pédagogique.

Le quartier dans lequel les enfants grandissent constitue leur unique repère, parfois certaines des règles régies par la cité ne sont pas en cohérence avec celles du centre. Il est donc primordial de confronter les enfants à des milieux inconnus, des coutumes différentes afin de développer leur jugement personnel, leur esprit critique, d'aiguiser leur réflexion et de favoriser leur faculté d'adaptation.

De plus le centre de loisirs permet aux enfants de découvrir un nouvel environnement, ils sont pour la plupart de nature curieuse et vivent en milieu clos. Leur milieu de vie est pauvre d'infrastructure et la végétation est quasi inexistante, de ce fait il est nécessaire d'offrir à ses enfants l'accès à des milieux plus ruraux et ainsi les sensibiliser à la faune et la flore. Connaître les richesses environnementales de notre Région, et les amener à s'expérimenter est essentiel à leur bon développement.

### c) Effectif / tranche d'âge

|   | Type D'accueil<br>Age               | Moins de 6 ans | 6-9 ans | 10-12 ans | TOTAL * |
|---|-------------------------------------|----------------|---------|-----------|---------|
| A.L.S.H. :<br>Accueil de Loisirs Sans Hébergement | Accueil de Loisirs Mercredi         |                | 45      | 10        | 55      |
|   | Petites vacances (Sans hébergement) |                | 45      | 20        | 65      |
|   | Grandes vacances                    |                | 45      | 20        | 65      |

\* Cf : Déclaration DDCSPP



### 3. Les objectifs

#### a. Le Projet Educatif de la Fédération

Le tableau ci-dessous détaille notre méthode de déclinaison du Projet Educatif.

|                        |   |   |  |
|------------------------|---|---|--|
| <b>PROJET EDUCATIF</b> | <b>Objectif général - 1</b>               | <b>Objectifs spécifiques</b>                                | <b>Objectifs opérationnels</b>   |
|                        | <i>Education à la citoyenneté</i>         | <i>Lutter contre les discriminations</i>                    | <i>12 séances du programme « Défis &amp; Différences »</i>   |
|                        | <i>Accès à la culture</i>                 | <i>Mettre en place un parcours individuel de Spectateur</i> | <i>Découverte des arts du cirque (Atelier Cirque co-animé par l'équipe et un comédien / intervenant)</i> |
|                        | <i>Education au développement durable</i> | <i>Education à la consommation responsable</i>              | <i>Découverte et rencontres avec les producteurs locaux</i>  |

#### b. Les objectifs généraux

| <b>Axes Educatifs</b>                     | <b>Objectifs pédagogiques</b>                   | <b>Objectifs intermédiaires</b>                        | <b>Objectifs opérationnels</b>  |
|---|---|--|---|
| <b>Education au développement durable</b> | <b>Sensibiliser au développement durable</b>    | Permettre aux enfants de comprendre leur environnement | <b>Mettre en place</b> des activités et sortie autour de la protection de l'environnement |
| <b>Education aux médias</b>               | <b>Sensibiliser aux moyens de communication</b> | Identifier les risques liés aux médias                 | <b>S'expérimenter</b> aux techniques journalistiques (recherche de                        |

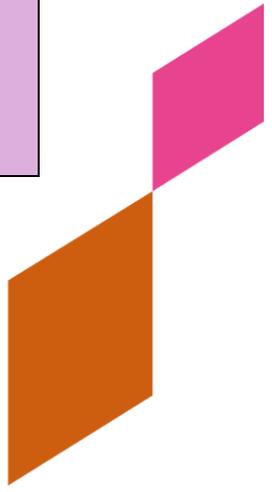


|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
|  |  |   | l'information et retranscription)<br><b>Apprentissage</b> des outils informatiques   |
| <b>Accès à la culture</b>                                  | <b>Favoriser l'accès à la culture</b>  | Planifier les sorties culturelles<br><br>Découverte du patrimoine local   | <b>Développer</b> des activités culturelles, artistique, d'expression et de création.<br><b>Favoriser</b> les échanges, les expériences et les rencontres.<br><b>S'ouvrir</b> sur l'extérieur.<br><b>Développer</b> l'imaginaire et la curiosité<br><b>Sensibiliser</b> les enfants à la lecture et à l'écriture |
| <b>Education à la santé et au bien-être de la personne</b> | <b>Favoriser l'accès aux activités sportives</b><br><b>Sensibiliser à une bonne hygiène de vie</b> | Travailler en partenariat avec des professionnels de la santé et du sport | <b>Favoriser</b> la pratique des activités physiques et sportives.<br><b>Faciliter</b> les échanges, les expériences et les rencontres.<br><b>Favoriser</b> l'entraide<br>Mettre en place des ateliers éducatifs (hygiène buccodentaire, diététique)   |





|                                   |  |   |   |
|-----------------------------------|--|---|---|
| <b>Education à la citoyenneté</b> | <b>Développer le bien-être et l'épanouissement moral et affectif</b> | Développer une relation de qualité avec les enfants                   | <b>Etre à l'écoute</b> de l'enfant<br><b>Créer</b> du lien avec les familles  |
|                                   |  | Respecter le rythme de l'enfant                                       | <b>Adapter</b> l'activité et ses demandes à l'état de fatigue et d'énerverment de l'enfant  |
|                                   | <b>Encourager l'ouverture au monde</b>                               | Sensibiliser à l'acceptation de l'autre                               | <b>Encourager</b> les attitudes d'ouvertures aux autres   |
|                                   |  | Développer l'esprit critique  | <b>Développer</b> la curiosité<br><b>Encourager</b> à faire sa propre réflexion   |
|                                   |  | S'adapter à un environnement nouveau                                  | <b>Permettre</b> la découverte par le biais d'activités et sorties  |
|                                   | <b>Favoriser l'expression</b>  | Encourager l'enfant à émettre des choix en groupe ou individuellement | <b>Proposer</b> des activités sans prendre en compte ni son âge ni son sexe mais seulement ses envies<br><br><b>Organiser</b> régulièrement des temps de parole dans la journée |





## c. Les projets d'activités

### Education aux médias :



### **Mediati'zay**

Cette année, l'équipe d'animation a pour projet de faire découvrir aux enfants les différents moyens de communication et d'information médiatique.

Les objectifs de ce projet sont :

- identifier les dangers du web**
- sensibiliser aux risques (cyber harcèlement, détournement d'identité, surexposition aux réseaux...)**
- découvrir les différents moyens d'information**
- s'expérimenter aux différentes techniques journalistiques**

Les moyens mis en place :

- visite de journaux locaux (l'indépendant, France 3, radio France Roussillon)
- rencontre avec des professionnels de communication
- jeux autour de la communication
- séance de radio
- montage d'un journal télévisé
- inclusion de la thématique **des droits de l'enfant** sous forme de reportage projet impulsé par la Ville.

Les partenaires du projet :

- journaux locaux : écrit, radio et télévisuel
- la Ville





## Favoriser l'expression :

### Zay' m'exprime



Nous souhaitons travailler sur l'ouverture au monde et la liberté d'expression. Afin d'ouvrir la parole et favoriser l'esprit critique et réflexif, nous mettons en place, après le temps du repas : **le temps des maux**

Ce temps nous permet de réguler les problématiques entre enfant en essayant de trouver, de manière collective et objective, une solution. Apprendre à l'enfant les règles de vie, c'est important mais expliquer à l'enfant l'intérêt de chacune des règles c'est essentiel.

Après avoir régulé les problématiques, nous lançons un débat citoyen avec des thématiques variées (violence, alimentation, écologie ...). L'objectif est d'apprendre aux enfants à s'exprimer sur ses pensées et ses émotions. On favorise son esprit critique : « observer, puis réfléchir au pourquoi du comment ». Cette démarche d'analyse dans le plus jeune âge permet à l'enfant de s'inscrire dans une démarche de citoyen.

Les objectifs de ce projet sont :

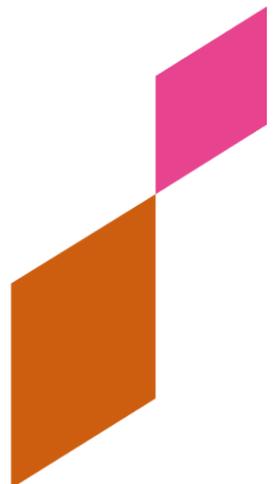
- Favoriser l'esprit critique
- Développer l'esprit de tolérance et de respect
- Encouragement l'ouverture au monde
- Développer une relation de qualité avec les enfants
- Identifier ses besoins, ses émotions

Les moyens mis en place :

- Activité la boîte à débat (outils Leo Lagrange)
- Projet théâtre
- Activité artistique : zoom sur un artiste peintre
- la photo en un mot : projet photo avec un vernissage organisé avec les familles

Les partenaires du projet :

La Ville de Perpignan  
Théâtre de l'archipel  
Cinéma Castillet « film art et essai »





## Education à la santé et au bien-être de la personne



### **Zay' me sent bien**

L'équipe d'animation est partie d'un constat frappant, les carences des enfants sur l'hygiène et l'alimentation. En effet, nous remarquons de plus en plus de problématiques liées à des pathologies buccodentaires et des carences alimentaires et cela dès le plus jeune âge. La santé est une priorité, et pour cela nous allons mettre en place plusieurs projets d'animation, tout au long de l'année.

#### **Mini toque :**

Un projet impulsé par la Ville, où les enfants créaient leur recette avec des fruits et légumes imposés. Un concours culinaire qui réconcilie de façon ludique les enfants avec une alimentation variée et équilibrée.

#### **Projet UFSBD :**

Nous souhaitons tisser un partenariat avec l'union française de la santé bucco-dentaire. Nous allons animer des ateliers ludiques pour les sensibiliser à l'importance de l'hygiène buccodentaire. Nous observons des pathologies dentaires importantes, et nous espérons une prise de conscience des enfants et surtout de leurs parents.

#### **100% Sport :**

Nous proposons chaque jour des sports novateurs, nous investissons dans du matériel sportif (step, tchoukball, pelote basque, club de golf). Nous varions entre la mise en place d'activités sportives collectives et individuelles. Les enfants peuvent se dépenser de façon ludique.

#### **Petit déjeuner / Goûter gourmand :**

Nous mettrons en place une fois par vacances « Brunch de Zay », un petit déjeuner varié et vitaminé. Ce projet nous permettra de favoriser l'éducation au goût et sensibiliser à l'importance de l'équilibre alimentaire.

Nous proposons également des ateliers pâtisseries en intégrant des fruits de saison, découvrir et réconcilier les enfants avec les fruits, les réintégrer de façons gourmande en mettant la main à la pâte.





## Sortie sport et nature :

Nous accompagnons les enfants en balade sur les différents sentiers de notre région. Nous marchons à la découverte de nos plus beaux paysages, en observant faunes et flores de notre terroir. Nous les sensibilisons au respect de notre environnement et aux gestes écologiques.

## Découverte du patrimoine



### Zay 'découvre ma ville

Cette année nous rééditons le projet patrimoine, impulsé par la ville de Perpignan.  
Par le biais :

- ✓ De visite guidée du centre historique
- ✓ Visa off
- ✓ L'outil Perpi3D
- ✓ La visite des musées de la ville
- ✓ Les jeux de pistes,
- ✓ Visite botanique du parc Saint Vicens
- ✓ Création d'un jeu de l'oie sur la ville

Nous faisons découvrir aux enfants l'histoire de notre ville.

Nous travaillons sur la culture et les traditions catalanes, de diverses manières (contes, chant, cuisine, art...).

La ville nous a invités à l'inauguration du vernissage de l'exposition autour du patrimoine le 15 septembre. Le vernissage valorise le projet bande dessinée produit par les enfants du centre.

A travers les sorties pédestres ou à vélos, nous découvrons le patrimoine de notre département (visite de château, sentier historique...).





## Education à la citoyenneté



### Les citoyens du monde

Nous souhaitons impulser les valeurs d'entraide, de solidarité et d'ouverture aux autres, de façons concrète et active. Nous souhaitons mettre en place :

- ✓ Un inter centre avec le centre de loisirs de Thuir sur le thème de la coopération. Nous nous rencontrerons plusieurs fois dans l'année, afin de tisser un échange avec les enfants, venant de milieux différents.
- ✓ Le marché de Noël : nous souhaitons faire un don des bénéfices à une association.
- ✓ Le bus de Noël : troc à jouet.
- ✓ Action solidaire.
- ✓ Nettoyons nos plages.
- ✓ Correspondance intergénérationnelle : une lettre un sourire.

### d. Les séjours accessoires

Nous mettrons en place un séjour au camping de Castel Fizel sur la commune de Caudiès de Fenouillèdes afin d'offrir aux enfants la possibilité de partir en mini camp et de pratiquer des activités spécifiques.

Les séjours pendant les vacances d'été feront découvrir aux enfants les richesses de la côte catalane et des Pyrénées.

Nous développons à travers l'organisation des séjours accessoires plusieurs

Objectifs pédagogiques :

- **Favoriser** la notion du vivre ensemble
- **Découverte** du patrimoine et environnement naturel
- **Favoriser** la mixité





## 4. Les moyens

### a. Humains

Directrice : Palmade Julie (mercredis /vacances)

Directeur : Quinta Sylvain (vacances)

- ✓ Elle est responsable de la gestion quotidienne de l'accueil (administrative, financière et matérielle).
- ✓ Elle a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- ✓ Elle informe les parents sur à la vie de l'accueil
- ✓ L'adjoint est sous la responsabilité du directeur et l'accompagne dans ses missions
- ✓ Elle est garante de la sécurité physique et affective des enfants
- ✓ Elle est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et de son évaluation
- ✓ Elle coordonne et fédère l'équipe autour du projet pédagogique
- ✓ Elle accompagne les animateurs : transmission des connaissances, savoir-faire et évaluation.
- ✓ Elle gère les relations et la communication avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc.).

#### ✓ L'équipe d'animateurs

| Nom     | Prénom  | Qualification     | Fonction   | Statut | Période            |
|---------|---------|-------------------|------------|--------|--------------------|
| FARDI   | MALIKA  | BAFA              | ANIMATRICE | CDII   | MERCREDIS/VACANCES |
| BAAYYAD | ILHAM   | BAFA en cour      | ANIMATRICE | CDII   | MERCREDIS/VACANCES |
| GIRARD  | VINCENT | BAFA              | ANIMATEUR  | CDII   | MERCREDIS/VACANCES |
| FERNI   | SALMA   | SANS<br>FORMATION | ANIMATRICE | CEE    | MERCREDIS/VACANCES |





### **Les animateurs :**

- ✓ Ils sont responsables de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant
- ✓ Ils sont en accord avec le projet pédagogique
- ✓ Ils respectent les consignes de fonctionnement
- ✓ Ils préparent, animent et évaluent les activités en lien avec le projet pédagogique
- ✓ Ils encadrent leur groupe et le fédère
- ✓ Ils sont à l'écoute des besoins des enfants et doivent s'adapter
- ✓ Ils sont responsables du matériel qu'ils utilisent et de son rangement
- ✓ Ils sont sous la responsabilité de la directrice
- ✓ Ils connaissent les différentes règles de sécurité essentielles liées aux activités.
- ✓ Ils savent travailler en équipe et écouter l'autre.

### ✓ **La place des parents**

Si les accueils de loisirs et périscolaires répondent aux besoins de garde des familles, ils sont également un lieu d'éducation et de loisirs pour les enfants. Les parents sont très souvent en attente de relation et de communication. Ce lien est important à différents égards :

- ✓ pour les enfants, qui se sentent rassurés par la continuité éducative entre leur famille et les accueils de loisirs et périscolaires ;
- ✓ pour les parents, qui ont besoin de confiance dans la prise en charge de leurs enfants.
- ✓ pour l'équipe de l'accueil de loisirs, qui a besoin d'inscrire ses actions dans une légitimité éducative.
- ✓ pour l'organisateur qui a besoin de faire évoluer les dispositifs d'accueil en fonction des réalités vécues par les enfants et leurs familles.

Le lien entre les familles et les accueils de loisirs correspond donc à un enjeu important. Pour s'assurer de la qualité de ce lien et le développer de façon satisfaisante, Léo Lagrange propose de mettre en œuvre diverses actions.

Un accueil systématique des familles en début et en fin de journée.

### **Des temps d'animation communs**

Temps de loisirs partagé avec les familles. Partager des moments de détente et de découverte en famille ; valoriser les savoir-faire de chacun ; renforcer les liens parents /enfants autour d'activités partagées et de sorties familiales. Organisation de sorties en famille, d'ateliers créatifs, de jeux ou de cuisine.

Des réunions parents. Ces rencontres peuvent être proposées soit en amont d'une activité particulière, soit pour présenter le programme des vacances scolaires et ses modalités. Ces rencontres seront organisées une fois par an particulièrement au moment de l'été et au moment de la rentrée pour les ALAE. Il s'agira de présenter le personnel d'encadrement mais également les intentions pédagogiques ainsi que les activités qui en découlent. Il sera également abordé le fonctionnement général du centre et les procédures administratives. Ce temps sera construit de façon à :

- ✓ Créer un échange avec les parents.
- ✓ Renforcer le lien avec les équipes.
- ✓ Mesurer la satisfaction des familles.
- ✓ Associer au maximum les parents à vie de l'accueil de loisirs.



**Le planning :** Le centre sollicitera les familles par les affichages de plannings où le parent sera informé des activités, des sorties, mais aussi du thème abordé, des modalités d'inscriptions et toutes autres informations (récupération : de bouchons, de cartons, de tissus...) leur permettant de mieux connaître la vie du centre.

**Le cahier de présence :** sera un moyen de communication et un lien très important avec les familles. Sur ce support toutes les informations de la journée concernant l'enfant y seront mentionnées ainsi que les recommandations des familles (qui viennent le récupérer, les « petits accidents » ...)

**Les invitations :** apéritifs, goûters animés, spectacles, expositions, loto

## b. Financier



Tarifs des accueils de loisirs de la Ville de Perpignan  
du 07/09/2022 au 31/08/2023

| <b>PERPIGNAN</b>   | QF>1600         | 1201<QF≤1600   | 901<QF≤1200    | 601<QF≤900     | 401<QF≤600     | 301<QF≤400     | QF≤300         |
|--|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>Tarif unique à la journée : mercredi et vacances scolaires</b>  |                 |                |                |                |                |                |                |
| Demi journée sans repas  | 7,10 €          | 6,10 €         | 5,40 €         | 4,50 €         | 3,00 €         | 2,50 €         | 2,30 €         |
| <b>Demi journée avec repas</b>   | <b>11,14 €</b>  | <b>9,71 €</b>  | <b>8,91 €</b>  | <b>7,94 €</b>  | <b>5,71 €</b>  | <b>4,94 €</b>  | <b>4,30 €</b>  |
| Journée sans repas   | 15,00 €         | 11,20 €        | 9,30 €         | 6,90 €         | 5,00 €         | 4,00 €         | 3,50 €         |
| <b>Journée avec repas</b>  | <b>19,04 €</b>  | <b>14,81 €</b> | <b>12,81 €</b> | <b>10,34 €</b> | <b>7,71 €</b>  | <b>6,44 €</b>  | <b>5,50 €</b>  |
| <b>Les mercredis - Cycle minoré de 30% pour 1 inscription sur 1 cycle complet (de vacances à vacances)</b> |                 |                |                |                |                |                |                |
| <b>Forfait pour 1 cycle complet de 6 mercredis (cycle 5 - novembre/décembre)</b>                           |                 |                |                |                |                |                |                |
| Demi journée sans repas  | 29,82 €         | 25,62 €        | 22,68 €        | 18,90 €        | 12,60 €        | 10,50 €        | 9,66 €         |
| <b>Demi journée avec repas</b>   | <b>46,79 €</b>  | <b>40,78 €</b> | <b>37,42 €</b> | <b>33,35 €</b> | <b>23,98 €</b> | <b>20,75 €</b> | <b>18,06 €</b> |
| Journée sans repas   | 63,00 €         | 47,04 €        | 39,06 €        | 28,98 €        | 21,00 €        | 16,80 €        | 14,70 €        |
| <b>Journée avec repas</b>  | <b>79,97 €</b>  | <b>62,20 €</b> | <b>53,80 €</b> | <b>43,43 €</b> | <b>32,38 €</b> | <b>27,05 €</b> | <b>23,10 €</b> |
| <b>Forfait pour 1 cycle complet de 7 mercredis (cycles 4, 1 et 2 : sept/oct - jan/fév et mar/avr)</b>      |                 |                |                |                |                |                |                |
| Demi journée sans repas  | 34,79 €         | 29,89 €        | 26,46 €        | 22,05 €        | 14,70 €        | 12,25 €        | 11,27 €        |
| <b>Demi journée avec repas</b>   | <b>54,59 €</b>  | <b>47,58 €</b> | <b>43,66 €</b> | <b>38,91 €</b> | <b>27,98 €</b> | <b>24,21 €</b> | <b>21,07 €</b> |
| Journée sans repas   | 73,50 €         | 54,88 €        | 45,57 €        | 33,81 €        | 24,50 €        | 19,60 €        | 17,15 €        |
| <b>Journée avec repas</b>  | <b>93,30 €</b>  | <b>72,57 €</b> | <b>62,77 €</b> | <b>50,67 €</b> | <b>37,78 €</b> | <b>31,56 €</b> | <b>26,95 €</b> |
| <b>Forfait pour 1 cycle complet de 9 mercredis (cycle 3 : mai/juil)</b>                                    |                 |                |                |                |                |                |                |
| Demi journée sans repas  | 44,73 €         | 38,43 €        | 34,02 €        | 28,35 €        | 18,90 €        | 15,75 €        | 14,49 €        |
| <b>Demi journée avec repas</b>   | <b>70,18 €</b>  | <b>61,17 €</b> | <b>56,13 €</b> | <b>50,02 €</b> | <b>35,97 €</b> | <b>31,12 €</b> | <b>27,09 €</b> |
| Journée sans repas   | 94,50 €         | 70,56 €        | 58,59 €        | 43,47 €        | 31,50 €        | 25,20 €        | 22,05 €        |
| <b>Journée avec repas</b>  | <b>119,95 €</b> | <b>93,30 €</b> | <b>80,70 €</b> | <b>65,14 €</b> | <b>48,57 €</b> | <b>40,57 €</b> | <b>34,65 €</b> |
| <b>HORS PERPIGNAN</b>  |                 |                |                |                |                |                |                |
| <b>Tarif unique à la journée : mercredi et vacances scolaires</b>  |                 |                |                |                |                |                |                |
| Demi journée sans repas  | 14,60 €         | 11,90 €        | 10,30 €        | 8,90 €         | 7,50 €         | 5,70 €         | 5,20 €         |
| <b>Demi journée avec repas</b>   | <b>19,03 €</b>  | <b>16,33 €</b> | <b>14,73 €</b> | <b>13,33 €</b> | <b>11,93 €</b> | <b>10,13 €</b> | <b>9,63 €</b>  |
| Journée sans repas   | 21,00 €         | 19,20 €        | 17,30 €        | 15,10 €        | 12,60 €        | 9,50 €         | 8,50 €         |
| <b>Journée avec repas</b>  | <b>25,43 €</b>  | <b>23,63 €</b> | <b>21,73 €</b> | <b>19,53 €</b> | <b>17,03 €</b> | <b>13,93 €</b> | <b>12,93 €</b> |

\*Une tarification "famille nombreuse" est mise en place sur les inscriptions des mercredis et/ou des vacances.

Conditions : domicile à Perpignan + fratrie présente simultanément les mêmes jours/périodes :

→ demi-tarif à partir du troisième enfant.

| <b>TARIFS MSA :</b>            | <b>Tarif enfants 1 et 2</b>                                       | <b>Tarif à partir enfant 3</b> |
|--------------------------------|---|--------------------------------|
| <b>QF non pris en compte</b>   | <b>Tarif unique à la journée : mercredi et vacances scolaires</b> |                                |
| Demi journée sans repas        | 2,79 €  | 1,40 €                         |
| <b>Demi journée avec repas</b> | <b>6,83 €</b>   | <b>3,42 €</b>                  |
| Journée sans repas             | 10,69 €   | 5,35 €                         |
| <b>Journée avec repas</b>      | <b>14,73 €</b>  | <b>7,37 €</b>                  |



## c. Les partenariats

### ✓ Institutionnels

- Mairie de Perpignan : elle a un rôle de gestion, elle propose des projets tout au long de l'année (tels que les contes gourmands, la journée des droits de l'enfant, les mini toques, science expo). Elle valorise et fédère les centres de loisirs de Perpignan par le biais des actions transversales.
- Hand 'avant. Une association de Perpignan HAND 'AVANT composée d'agents sociaux permettant de faire le lien avec la famille et l'accueil de loisirs afin que, nous professionnels, nous adaptions une attitude en cohérence avec les besoins de l'enfant. L'association peut également être un appui, et un élément médiateur face aux acteurs éducatifs de sa vie (auxiliaire puéricultrice, enseignant, animateur). Pour ma part elle représente un rôle important de conseil pour l'équipe de direction et les animateurs.
- Sym. Organisme de la mairie de Perpignan, gestionnaire des repas et des transports.

### ✓ Financiers

- Caisse d'allocation familiale : Elle représente un partenaire financier important pour les ACM. Au-delà de son rôle de contrôle, elle a un rôle de formation.
- Famille : Les paiements s'effectuent soit par virement, espèce, chèque auprès du responsable de l'accueil de loisirs. Les tarifs sont définis chaque année par la mairie de Perpignan selon le quotient familiale de la famille.

## d. Fonctionnement de la structure

*VOIR REGLEMENT INTERIEUR DE LA STRUCTURE*

### ✓ Journée type

- \*Tout au long de la journée les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation
- \*\*La journée se déroule dans le respect du rythme de l'enfant





### ✓ Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison de son **caractère laïque** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion

### ✓ Modalités de restauration

Nous pouvons proposer, chaque fois que cela est possible, deux types de menus : **VEGETARIEN /CLASSIQUE \***, tout en respectant l'apport protéinique journalier.

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées

\* S'agissant de l'organisation de séjours ou de camps itinérants et dès lors que l'organisation le permet, nous conservons le choix entre menus avec ou sans viande.



## 5. L'évaluation

### a. La Charte de Qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment a trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respecté et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir. Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

### b. Les réunions d'équipes

Le directeur, organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés. (Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions précédant chaque période d'animation).

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance : La Charte de Qualité et ses outils :



- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité
- La grille d'auto diagnostic

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants. Ils sont intégrés dans les rapports du délégué.

### c. Les Bilans d'activités

Les réunions en fin de cycle nous permettent d'évaluer et analyser les réussites et échec de l'activité.

Plusieurs supports d'évaluation sont disponibles pour les animateurs afin de leur permettre de poser leur projet (échancier, objectifs, moyens et matériels nécessaires).

## 6. La communication

### a. La réunion Enfants / Animateurs

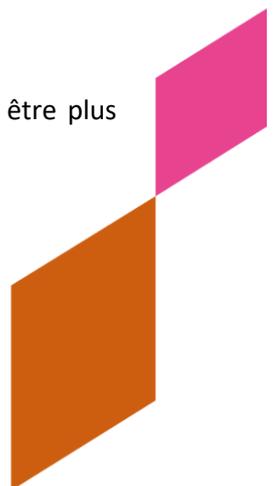
Mise en place d'un temps de parole journalier après le temps du repas, ou divers thème citoyen sont abordés. Un temps de réflexion leur permet de réfléchir par eux même sur les divers sujets abordés.

Ce temps nous permet également d'avoir un retour sur les envies, ressentis et émotions des enfants.

### b. Les relations

- ✓ Avec les partenaires et/ou intervenants

Prise de contact par courriel essentiellement, pour garder une trace écrite et être plus performant dans l'organisation de futures activités





## 7. L'accueil d'enfants en situation de handicap

### a. Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

### b. Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).

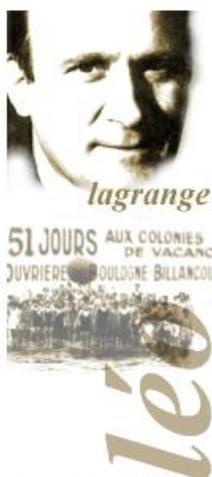


- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

## 8. La Fédération Léo Lagrange

### a. La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

**Réseau d'associations d'éducation populaire** et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

**Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :**

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif**.

#### Deux métiers : l'animation et la formation

**Une démarche éducative** : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

**Former tout au long de la vie.** La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

#### Un partenaire des collectivités locales :

**Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange** est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :



- Déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme.
- Organiser monter une action ponctuelle
- Offrir des formules de vacances
- Faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- Établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

### Un réseau associatif

**Désireuse d'accompagner les projets associatifs**, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

**La Fédération Léo Lagrange** voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

## b. La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé d'un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain





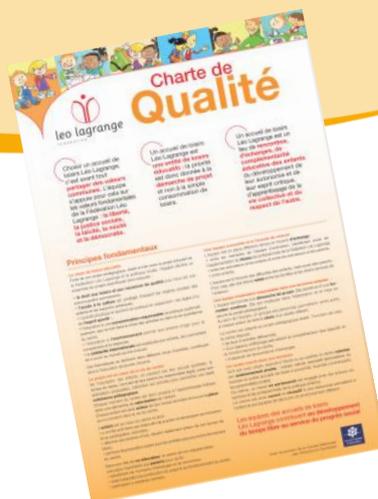
Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux. Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.

## La Charte de Qualité

Il s'agit d'un outil de progrès, d'une garantie d'un accueil de qualité. Elle formalise les engagements de la structure pour la mise en œuvre d'une démarche qualité. Elle est affichée dans la structure, présentée aux parents, et aux partenaires. Elle est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange envers les enfants et les familles et se décline en objectifs. Cette déclinaison constitue le travail des professionnels de notre équipe. Il ne s'agit pas d'un contrat mais de l'expression d'un contrat.



### **Accueil de loisirs Jean Zay**

68 avenue Victor Dalbiez  
66000 Perpignan

Tel. : 04.68.66.24.97  
Port : 06.33.52.29.99

Mail : [julie.palmade@leolagrange.org](mailto:julie.palmade@leolagrange.org)  
[Sylvain.quinta@leolagrange.org](mailto:Sylvain.quinta@leolagrange.org)